



Organisation  
internationale  
du Travail

► Bureau d'évaluation



i-eval Discovery



## < Projet combattre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali >

### INFORMATIONS RAPIDES

**Pays:** MALI

**Date à laquelle l'évaluation a été complétée par l'évaluateur:** Décembre 2022

**Date à laquelle l'évaluation a été approuvée par EVAL:** Cliquez ici pour entrer la date

**Type d'évaluation:** Project

**Horaire d'évaluation:** Mi-parcours

**Mode d'évaluation:** Indépendant

**Bureau administratif:** Co- Abidjan

**Bureau technique:** FUNDAMENTALS

**Gestion d'évaluation:** Marcelin ORSOT

**Nom(s) de l'évaluateur:** Vision ProActive ABDOURAHAMANE H. TOURE

**Code du project:** MLI/19/01/USA

**Donateur(s) & budget:** Département de la démocratie, des droits de l'homme et du travail (DRL) du Département d'Etat américain (USDOS), USD 1,875,282.

*Mots clés:* [Lutte contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage](#), sensibilisation des acteurs locaux, régionaux et nationaux, droits de l'Homme, Accès aux ressources économiques et à l'emploi pour les victimes, plaidoyer.

## CONTEXTE

### Résumé du but, de la logique et de la structure du projet

L'objectif global du projet est de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali. Cet objectif global devra être atteint par le biais de trois principaux résultats intermédiaires (IO) avec les produits associés :

**Résultat 1 :** La connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali et aux besoins et priorités des victimes sont améliorées ;

**Résultat 2 :** L'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires et spécifiques au sexe par les victimes de l'esclavage et de la discrimination fondée sur l'esclavage est accru ;

**Résultat 3 :** Renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

La stratégie d'intervention du projet est basée sur deux approches : **une approche programmatique** avec un partenariat entre OIT, Anti-Slavery International et TEMEDT en actions viables et pratiques pour apporter des avantages immédiats, tangibles et mesurables aux victimes et contribuer à des réformes plus systémiques à plus long terme.

**Une approche territoriale** Avec TEMEDT le projet travail dans le Nord du Mali (les localités d'Andaraboukane, de Gossi dans la région de Tombouctou, de Menaka et de Kayes). La logique d'intervention envisagée comporte trois volets i) la connaissance et la sensibilisation à l'esclavage et à la discrimination fondée sur l'esclavage au Mali ; ii) l'accès à des services d'autonomisation économique, d'assistance sociale et juridique utiles, non discriminatoires ; iii) renforcement de la politique, des lois et des mécanismes de mise en œuvre de la lutte contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage.

### Situation actuelle du projet

(Informations clés pour le lecteur sur l'état actuel de l'exécution du projet et du contexte de projet.)

Depuis le premier trimestre de l'année 2022, avec la recrudescence de l'insécurité, le contexte a été marqué par des déplacements des

	<p>populations des petites villes et campements vers les grands centres urbains chef- lieux de cercle. L'occupation des localités notamment de Ménaka et une partie de Gossi par les mouvements extrémistes violents a ralenti l'activité des partenaires qui pour la plupart orientent leurs actions vers les populations déplacées internes (PDI).</p> <p>Les différentes coordinations du Projet DRL/Mali sur le terrain maintiennent les activités de sensibilisation et communication sur les objectifs du projet à travers des actions de suivi rapproché des bénéficiaires.</p> <p>Par ailleurs, les équipes terrain poursuivent les actions d'information et de partage avec les autres acteurs humanitaires présents dans la zone, sur la nécessité d'appuyer les victimes de l'esclavage.</p>
<b>But, destinataire et portée de l'évaluation</b>	<p>L'évaluation a pour objectif la responsabilité, l'apprentissage, la planification et l'acquisition de connaissances. De façon spécifique, elle devra permettre de : 1) Établir la pertinence et la cohérence de la conception du projet ; 2) Analyser si le projet est mis en œuvre conformément à sa conception ; 3) Évaluer le niveau de réalisation des résultats (produits et effets initiaux) ; 4) Examiner la structure institutionnelle ; 5) Analyser le niveau d'efficacité de l'implémentation du projet ; 6) Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques ; 7) Fournir des recommandations stratégiques aux différentes parties prenantes.</p>
<b>Méthodologie de l'évaluation</b>	<p>L'approche méthodologique adoptée est participative et inclusive. Elle s'est appuyée sur une matrice qui adressait les différentes questions d'analyse, une revue de la documentation et l'utilisation d'outils d'enquêtes qualitatifs et quantitatifs pour échanger avec les acteurs institutionnels, les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires. Compte tenu de l'insécurité et de l'éloignement des localités d'intervention du projet, certains échanges ont été réalisés à distance. Des enquêtes terrain ont été rendues possibles grâce à l'implication de partenaires locaux du Bureau d'étude qui ont été formés sur les différents outils élaborés.</p>

## Résultats principaux et Conclusions

**Le Projet DRL Mali est en phase avec les textes et dispositions législatives et réglementaires internationales de lutte contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage.**

Le projet est en phase avec l'ensemble des textes internationaux qui luttent contre les pratiques de l'esclavage et le travail forcé.

En revanche dans son implémentation, le projet n'a pas surtout mis le lien avec les dispositifs nationaux et régionaux en s'inscrivant dans le cadre des priorités du CREDD<sup>1</sup> qui fédère l'ensemble des politiques sectorielles au niveau pays.

**L'accès aux services d'autonomisation économique pour les victimes sous sa forme Activités Génératrices de Revenus (AGR) est insoutenable à moyen- long termes pour satisfaire les demandes des personnes victimes de l'esclavage.**

Certes les filières porteuses dans le cadre des appuis économiques sont celles retenues par le projet et correspondent aux besoins immédiats et prioritaires des victimes mais, il conviendrait de pousser la réflexion vers des formes plus durables d'autonomisation fondées sur le soutien aux initiatives de groupes plus structurés capables à termes d'autofinancer ces appuis.

**Aller vers un renforcement de la politique, les lois et mécanismes de mise en œuvre pour lutter contre l'esclavage.**

Les actions de formation des décideurs et législateurs nationaux ont couvert un champ important de départements (justice, travail, OPJ, Administration) mais restent limitée dans leur portée. Il s'agirait d'envisager un mécanisme endogène de (pool de formateurs nationaux) capables de poursuivre la formation dans une perspective d'après projet.

**Les ressources allouées au projet ont été judicieusement utilisées.**

L'OIT et ses partenaires (ASI et TEMEDT) ont fait preuve de clairvoyance et de solidarité en prenant la décision suite à la recrudescence de l'insécurité au Nord de réaffecter une partie des ressources aux activités dédiées à couvrir les besoins des groupes cibles.

**L'Efficacité du dispositif de gestion**

<sup>1</sup> CREDD : Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019- 2023) / Ministère de l'Economie et des Finances juin 2019

Les rencontres hebdomadaires et mensuelles du projet sont tenues au niveau des trois partenaires (ILO, ASI, Temedt) pour faire l'état d'avancement des activités, le taux de consommation budgétaire, le point des défis pour les futures programmations.

**L'impact et la durabilité du projet dépendent de l'ancrage du projet dans les instances et organes des collectivités territoriales et la participation accrue du projet aux différents clusters.**

Cela passe par une formalisation des partenariats avec les acteurs humanitaires et intégrer le dispositif de suivi de la réponse humanitaire parrainé par les services de OCHA.

Pour un meilleur portage du projet par les collectivités, il conviendrait d'une part d'inscrire les actions dans les différents outils de planification du développement local et régional et d'autre part mobiliser l'expertise des services techniques déconcentrés de l'Etat et du secteur privé.

**Le Genre et la non-discrimination des victimes de l'esclavage est une des clés de succès du projet.**

Le projet devrait au départ se doter d'une approche Genre documentée en lien avec la politique sectorielle genre du ministère de la Promotion de la Femme, l'Enfant et de la Famille.

## RECOMMANDATIONS, LEÇONS APPRISES ET BONNES PRATIQUES

### Principales

### recommandations et suivi

#### BIT/OIT

Etendre le projet aux 20 régions que compte le pays pour avoir une forte incidence afin de parvenir à un changement durable dans l'abandon de la pratique au niveau des communautés.

Renforcer les appuis administratifs et techniques de l'OIT/BIT au bureau national surtout sur le droit humanitaire international.

#### ASI

Mettre en œuvre le plan de plaidoyer sur l'esclavage fondé sur l'ascendance au Mali.

Former le personnel de TEMEDT sur le système de suivi-évaluation (partage des résultats)

<b>TEMEDT</b>	Renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques de TEMEDT pour en faire une organisation forte avec un pouvoir opérationnel et décisionnel distinct pouvant porter la lutte contre la pratique au niveau de la sous-région sahélienne.
<b>Personnes victimes de l'esclavage</b>	Former et faire porter par les personnes victimes un projet de plaidoyer pour lutter contre l'esclavage et la discrimination fondée sur l'esclavage (Déconstruire les idées reçues, renforcer le leadership et le lobbying pour la participation à la prise de décision publique et l'accès aux ressources économiques).
<b>Autorités coutumières et religieuses</b>	Faire des autorités coutumières et religieuses des agents de changement à travers des actions de sensibilisation et de plaidoyer ciblant spécifiquement les maîtres d'esclavages.
<b>Collectivités</b>	Inscrire les actions du projet dans les plans de développement locaux de Collectivités et les programmes des ADR (CROCSAD/CLOCSAD, Agences de Développement Régionales).
	Mobiliser des ressources internes des instances et organes de ces outils de planification locale du développement pour la mise en œuvre des activités du Projet
<b>Agences gouvernementales et non gouvernementales</b>	Inscrire les actions du projet dans une perspective de durabilité institutionnelle, économique et sociale en saisissant les différentes opportunités liées aux réformes et dispositions législatives et réglementaires en vigueur (mise à disposition des services technique de l'Etat, partenariat Etat- secteur privé et société civile).
	Faire porter par les organisations humanitaires (notamment le cluster protection) un projet de plaidoyer en faveur des victimes de l'esclavage à travers une plus grande mutualisation des appuis dans le cadre du Plan de Réponse Humanitaire (PRH).
	Inscrire dans les curricula d'enseignement formel et de formation socio- professionnelle d'insertion des jeunes la lutte contre l'esclavage et les discriminations fondées sur l'esclavage
<b>Principales leçons apprises et bonnes pratiques</b>	<p><b>Principales leçons apprises</b></p> <p>L'intervention du Projet a brisé le tabou autour de la question de l'esclavage. L'adhésion des autorités locales aux objectifs du projet est un acquis précieux pour déconstruire les idées reçues</p> <p>Les AGR ont contribué à une relance des activités en permettant aux bénéficiaires de faire face aux besoins familiaux et briser le cycle de l'assistance et de la précarité.</p>



La médiation sociale est un créneau très porteur dans l'émancipation des personnes victimes de l'esclavage.

**Bonnes pratiques**

La collaboration multiformes et multi- acteurs aussi bien au niveau national que local /régional est une pratique clés et un facteur de succès de cette intervention : services techniques de l'Etat, les partenaires nationaux et internationaux pour la mise en œuvre, les acteurs humanitaires, les organes de médias et la société civile).

Le partage des expériences avec les pays voisins (Niger et Mauritanie) Analyse comparative des lois, des politiques et des mécanismes de mise avec une série de recommandations pour le Mali.

L'orientation des femmes victimes vers d'autres associations de femmes dans les localités du projet pour réinsertion socio-professionnelle.